

CONSULTATION

portant sur la vocation de l'école Antoine-de-St-Exupéry
et sur la répartition des bassins et des services éducatifs dispensés
pour les écoles primaires du secteur Sud de Chicoutimi

Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
Août 2021

TABLE DES MATIERES

1.MISE EN CONTEXTE	3
2.DÉMARCHE	4
3.ORIENTATIONS QUI ONT GUIDÉ LES PROPOSITIONS	4
4.PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DES PROPOSITIONS	5
ENJEU DE CONSULTATION #1.....	5
VOCATION DE L'ÉCOLE ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY	5
ENJEU DE CONSULTATION #2.....	6
RÉVISION DES BASSINS D'ALIMENTATION ET DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR SUD DE CHICOUTIMI	6
5.CALENDRIER DE CONSULTATION PUBLIQUE ET PRISE DE DECISION.....	29
OBJETS DE CONSULTATION ET CRITERES DE PRISE DE DECISION	29
CALENDRIER DE CONSULTATION.....	29

1. MISE EN CONTEXTE

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay (CSSRDS) est l'un des six centres de services scolaires ayant obtenu une autorisation pour implanter un Lab-École sur son territoire pour l'école Antoine-de-St-Exupéry. Ce projet novateur représente une excellente opportunité de développement pour l'organisation afin, notamment, de mettre de l'avant les meilleures pratiques en Éducation et d'ensuite les partager dans l'ensemble de ses établissements.

Compte tenu de différents enjeux de sécurité et des besoins d'espace liés à l'emplacement actuel de l'école Antoine-de-St-Exupéry, il a été déterminé de construire le Lab-École à l'emplacement de l'école Marguerite-d'Youville. Doté d'une plus grande capacité d'accueil que l'école Antoine-de-St-Exupéry, le Lab-École sera en mesure d'accueillir trois classes de niveau préscolaire (une classe de maternelle 4 ans et deux de maternelle 5 ans) et douze classes de niveau primaire, de la 1^{re} à la 6^e année. Ainsi, le Lab-École sera non seulement en mesure d'accueillir les élèves du bassin initial de l'école primaire Antoine-de-St-Exupéry, mais également une grande partie des élèves du bassin de l'école primaire L'Horizon.

À cet éventuel changement, s'ajoutent des préoccupations liées à la capacité d'accueil de certaines écoles environnantes du secteur sud de Chicoutimi. Ces établissements composent depuis quelques temps avec un taux d'occupation dépassant la capacité d'accueil déterminée par le ministère de l'Éducation. Cette situation a mené à l'utilisation de certains locaux pour une autre vocation afin d'accueillir davantage d'élèves. Cette solution temporaire doit être corrigée afin de respecter la vocation d'usage des locaux (classes de spécialité, bibliothèque, etc.).

En outre, des préoccupations liées au développement du programme pédagogique particulier Montessori à l'école André-Gagnon ont été partagées par des acteurs du milieu. En effet, il a été demandé que les élèves qui bénéficient de l'approche Montessori puissent évoluer dans un milieu de vie qui aura été réfléchi et conçu selon la pédagogie Montessori.

Considérant ces différents enjeux, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a donné son aval, lors de sa séance régulière du 16 février 2021, au démarrage de travaux d'analyse en vue de :

- Identifier la vocation future de l'école Antoine-de-St-Exupéry qui sera laissée vacante par le départ des élèves vers le Lab-École;
- Redéfinir les bassins d'alimentation des écoles du secteur Sud de Chicoutimi;
- Déménager certains services de classes spéciales ou de services complémentaires de ces mêmes écoles;
- Rendre disponible à l'école André-Gagnon le bâtiment de l'école l'Horizon afin de permettre le développement de la pédagogie Montessori.

Les propositions soumises dans ce document sont le fruit des travaux qui ont été réalisés dans ce cadre et qui font l'objet de la présente consultation en vue d'une application pour l'année scolaire 2022-2023.

2. DÉMARCHE

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay s'est doté d'un plan de mise en œuvre du Lab-École. Différents comités de travail sont issus de cette démarche et ont comme objectif d'évaluer les options possibles et d'émettre des recommandations au conseil d'administration sur les scénarios proposés en vue de la consultation. Deux principaux enjeux font l'objet de la présente consultation.

D'une part, pour la vocation de l'école Antoine-de-St-Exupéry, un comité a été constitué et devait soumettre une proposition à l'effet de maintenir cette école ouverte ou non, ou de seulement modifier les services éducatifs qui y sont dispensés.

D'autre part, un comité s'est également penché sur les meilleurs scénarios à proposer pour la révision des bassins d'alimentation et des services éducatifs dispensés dans les établissements du secteur sud de Chicoutimi.

Soucieux de connaître l'opinion de ses partenaires, le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay met en place un processus de consultation.

3. ORIENTATIONS QUI ONT GUIDÉ LES PROPOSITIONS

Considérant toujours la réussite éducative des élèves en priorité et dans un souci d'optimiser les ressources humaines, matérielles et financières, voici les principales orientations qui ont servi de base pour en arriver aux propositions :

- Maintenir la qualité des services éducatifs dans tous les établissements scolaires;
- Considérer la population actuelle des établissements visés et les prévisions ministérielles d'évolution de celle-ci pour les prochaines années;
- Évaluer la capacité de relocalisation de la clientèle de l'école visée dans une ou plusieurs écoles du CSSRDS;
- Analyser l'organisation du transport, le temps et la distance à parcourir pour les élèves concernés;
- Assurer une pérennité quant au placement de la clientèle régulière et celle de l'adaptation scolaire au primaire;
- Favoriser l'inclusion, l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers et faciliter la collaboration entre les équipes dédiées à ces clientèles;
- Favoriser une fréquentation scolaire de proximité afin de faciliter la synergie avec la communauté en considérant une cohésion avec les artères principales;
- Veiller à la sécurité des élèves;
- Respecter, lorsque possible, la capacité d'accueil des établissements telle que définie par le ministère de l'Éducation;
- Considérer les particularités fonctionnelles et matérielles nécessaires à la pédagogie Montessori;
- Permettre l'accès au Lab-École à un maximum d'élèves;
- Favoriser un développement des services éducatifs correspondant aux besoins des établissements du CSSRDS.

4. PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DES PROPOSITIONS

ENJEU DE CONSULTATION #1

VOCATION DE L'ÉCOLE ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY

LE PASSAGE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À UN PAVILLON DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Tel que mentionné précédemment, la construction du Lab-École est présentement en cours sur les terrains de l'ancienne école Marguerite-d'Youville. Rappelons que le ministère de l'Éducation avait initialement autorisé, dans le cadre du Lab-École, une somme d'un peu plus de 3 millions de dollars pour agrandir l'école Antoine-de-St-Exupéry. Par la suite, la direction du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a demandé une révision de ce projet, considérant les problématiques majeures que posait l'emplacement de l'école Antoine-de-St-Exupéry :

1. La sécurité des élèves d'âge primaire qui doivent circuler aux abords d'une des artères les plus achalandées du Saguenay–Lac-Saint-Jean (le boulevard de l'Université qui, de surcroît, est désigné comme route provinciale pouvant accueillir du transport lourd).
2. Le manque d'espace pour un agrandissement, tant au niveau de la capacité physique de l'école que des limites du terrain (zone non-construisible).

La proposition du CSSRDS était alors de déménager les élèves de l'école Antoine-de-St-Exupéry vers un Lab-École qui serait aménagé à environ deux kilomètres de là, soit à l'école Marguerite-d'Youville, sise au cœur du parc Saint-Joachim. Ainsi, lors de l'analyse de la vocation de l'école, son utilisation pour offrir des services éducatifs à une clientèle de niveau primaire ou secondaire a été exclue d'emblée.

En contrepartie, le Centre de formation professionnelle (CFP) du Grand-Fjord conjugue avec des enjeux de manque d'espace freinant certains aspects de son développement. Notamment, au pavillon l'Oasis où la formation de groupes supplémentaires est impossible présentement, malgré une demande de la population pour les diplômés d'études professionnelles (DEP) dans les domaines de la santé et de l'esthétique.

Dans cette perspective, il est recommandé de modifier la vocation de l'école Antoine-de-St-Exupéry pour rendre ces espaces disponibles à la formation professionnelle. Les programmes du volet Administration et Commerce (secrétariat, comptabilité et vente) y prendraient place.

Cette solution permettrait au pavillon l'Oasis du CFP du Grand-Fjord de libérer les espaces nécessaires pour répondre à la demande de la population relativement aux programmes en santé et en esthétique, assurant ainsi le développement souhaité de ces programmes. De plus, la proximité physique de l'école Antoine-de-St-Exupéry et du pavillon l'Oasis offre la possibilité d'étendre les activités sans compromettre la qualité des services offerts à la clientèle de la formation professionnelle. Le maintien d'une utilisation active du bâtiment Antoine-de-St-Exupéry serait ainsi assuré tout en diminuant l'impact de l'enjeu de sécurité par la présence d'une clientèle adulte dans ce secteur. Enfin, la proximité du boulevard de l'Université deviendrait même un atout et rejoindrait l'un des caractères distinctifs du pavillon l'Oasis, facilitant, entre autres, l'accès au transport en commun pour la clientèle adulte.

Tableau résumant la proposition

Situation actuelle – école Antoine-de-St-Exupéry	Situation proposée en 2022-2023 pour l'école Antoine-de-St-Exupéry
<p>École primaire offrant des services d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et qui est désignée pour les élèves en difficulté d'adaptation et de comportement;</p> <p>Construction du Lab-École en cours à l'emplacement de l'école Marguerite-d'Youville qui permettra d'offrir les services d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire dispensés présentement par Antoine-de-St-Exupéry. À la suite du déménagement des élèves, le Lab-École demeurera l'école désignée pour les élèves en difficulté d'adaptation et de comportement.</p>	<p>Modifier l'ordre d'enseignement dispensé dans l'immeuble passant de services d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire à des services éducatifs dispensés en formation professionnelle;</p> <p>Rendre accessible l'immeuble Antoine-de-St-Exupéry au CFP du Grand-Fjord pour la création d'un nouveau pavillon;</p> <p>Au départ, les programmes en secrétariat, en comptabilité et en vente y seront notamment offerts.</p> <p>Cette utilisation du bâtiment permet de le conserver tout en offrant des espaces à une clientèle potentielle importante et en limitant les coûts afférents. Cette option maintien également un financement optimal du ministère de l'Éducation.</p>

ENJEU DE CONSULTATION #2

RÉVISION DES BASSINS D'ALIMENTATION

ET DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR SUD DE CHICOUTIMI

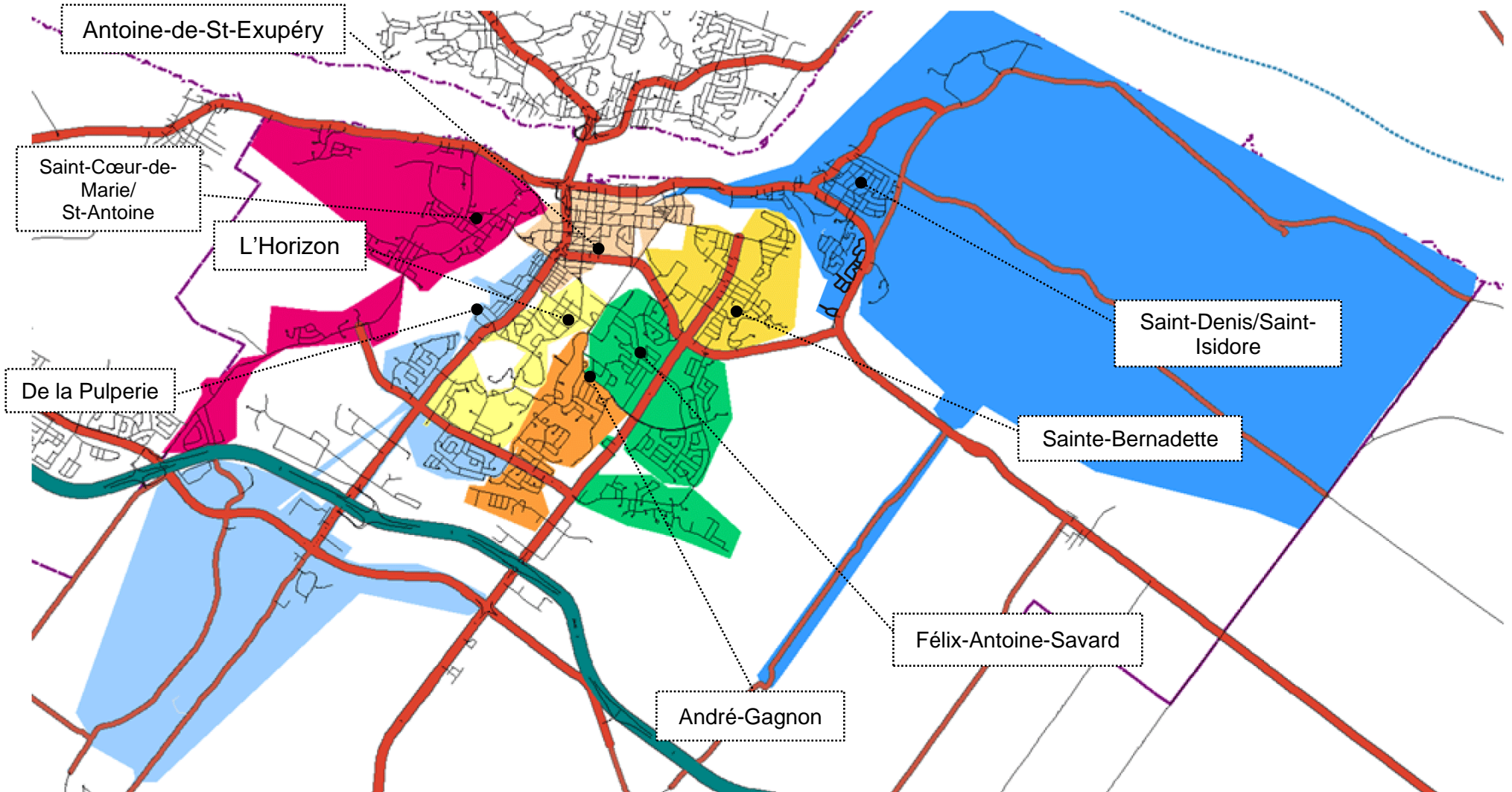
L'arrivée du Lab-École permettra non seulement d'accueillir les élèves actuels de l'école Antoine-de-St-Exupéry, mais aussi plusieurs élèves de l'école l'Horizon située à 550 mètres du Lab-École. Un bassin d'alimentation pour ce nouvel établissement doit donc être identifié.

La proposition qui émane de l'analyse approfondie du réaménagement des bassins des établissements du secteur Sud de Chicoutimi tient compte des éléments suivants :

- La majorité des élèves de l'école l'Horizon pourra fréquenter le Lab-École;
- La demande de différents intervenants pour que les élèves qui bénéficient de la pédagogie Montessori puissent évoluer dans un milieu de vie qui aura été réfléchi et conçu selon l'approche Montessori;
- La possibilité de libérer le bâtiment de l'école l'Horizon afin de permettre le plein épanouissement de la pédagogie Montessori en ces lieux;
- La nécessité de répartir le nombre d'élèves en fonction de la capacité des écoles du secteur Sud de Chicoutimi, puisque plusieurs établissements dépassent ou dépasseront dans les prochaines années leur capacité d'accueil et que d'autres écoles sont ou seront en deçà de leur capacité.

SITUATION ACTUELLE

Bassins d'alimentation en clientèle des écoles du secteur sud de Chicoutimi



PROJECTION DE LA CLIENTÈLE RELATIVEMENT À LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES BÂTIMENTS

En fonction des bassins en vigueur actuellement

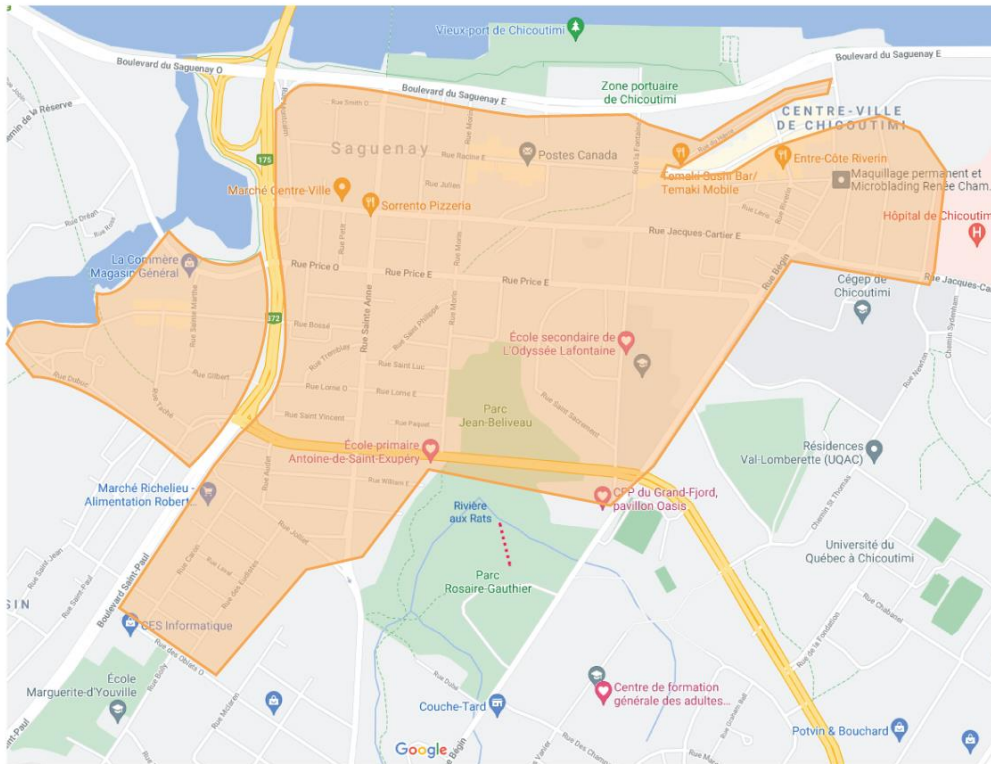
ÉCOLE	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'IMMEUBLE	REMARQUES
	Groupes	Groupes	Groupes	Groupes	Groupes		
André-Gagnon/Montessori (7 groupes)	17	17	17	18	18	15	Inclus une classe spécialisée en déficience intellectuelle
Félix-Antoine-Savard	18	18	17	18	18	18	Inclus 3 classes spécialisées pour des difficultés relatives à la santé mentale
De La Pulperie	15	17	16	16	16	19	Inclus une classe spécialisée pour un retard grave de développement associé à une problématique de communication
Saint-Cœur-de-Marie	10	10	9	9	7	9	
Saint-Antoine	10	10	10	10	10	8	Inclus un groupe du Centre d'aide pour les élèves en difficulté d'adaptation et de comportement
Sainte-Bernadette	9	8	8	8	8	6	
Saint-Isidore	6	7	6	6	6	7	
Saint-Denis	8	8	8	8	8	6	
Antoine-de-St-Exupéry	10	9	9	7	7	13	École désignée pour les élèves en difficulté d'adaptation et de comportement
L'Horizon	10	11	12	13	12	8	Inclus 2 classes spécialisées en trouble du langage

En regard des différents changements à mettre en place et de la projection d'évolution de la clientèle juxtaposée à la capacité d'accueil des établissements, un réaménagement des bassins d'alimentation s'impose dans le secteur Sud de Chicoutimi. Dans cette perspective, un comité s'est chargé d'analyser la situation afin de respecter le plus possible les capacités d'accueil et les orientations privilégiées par le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

Voici donc un aperçu des changements proposés pour chaque établissement.

ÉCOLE ANTOINE-DE SAINT-EXUPÉRY

Bassin actuel



Bassin à la suite des modifications



Ajout au bassin Lab-École les élèves résidant sur les rues suivantes :

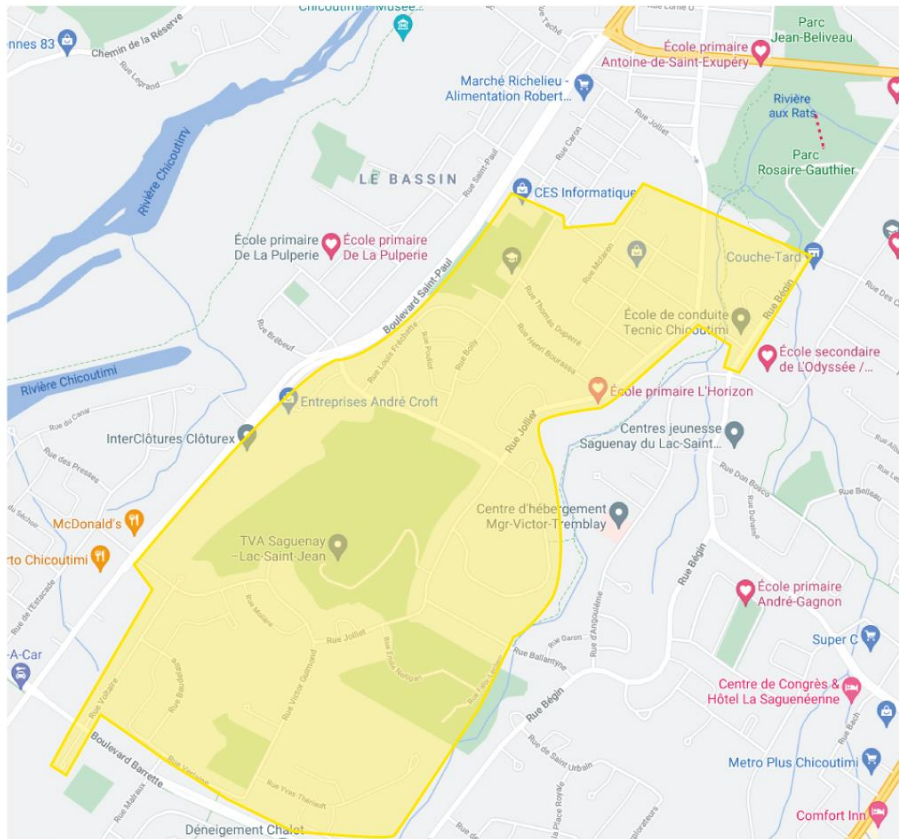
RUES	NOMBRE D'ÉLÈVES	MODIFICATIONS
Arthur-Buies Audet Bégin (#248 à 520 / 235 à 585) Blanchette Bossé (#16 à 300 / 23 à 321) Caron Champlain Chauvin Coquart Crémazie De la Cascade De la Colline De la Place d'Armes De l'Hôtel-de-Ville De l'Hôtel-Dieu De l'Université Est (#20 à 82 / 7 à 73) Ouest (#8 à 86) De Verchères Delage Des Eudistes Des Peupliers Dollard Du Havre Du Saguenay Ouest (#18 à 40) Est (#12 à 150) Du Séminaire Dubois Dubuc François-Renald Gaudreault Gauthier Gilbert Jacques-Cartier Ouest et Est (#4 à 574 / 31 à 549) Jolliet (#433 à 681 / 428 à 748) Julien La Fontaine Labrecque	133 élèves	Éléves dirigés vers le Lab-École

Laurier Laval Laviolette Le Doré Lemieux Lévesque Lévis Lorne Maltais Montcalm Morin Paquet Paradis Parent Pedneault Petit Price Est et Ouest (#10 à 78 / 21 à 81) Price Ouest (#110 à 218 / 205) Racine Est (# 54 à 304 / 55 à 295) Racine Ouest et Est (#14 à 82 / 7 à 75) Riverin Saint-Antoine Saint-Charles Saint-Dominique Sainte-Anne (#216 à 708 / 211 à 725) Sainte-Famille Rue Sainte-Marthe Saint-François-Xavier Saint-Georges Saint-Hubert Saint-Jacques Saint-Joseph Rue Saint-Luc Saint-Onésime Saint-Philippe Saint-Pierre Rue Saint-Sacrement Saint-Vallier Saint-Vincent		
--	--	--

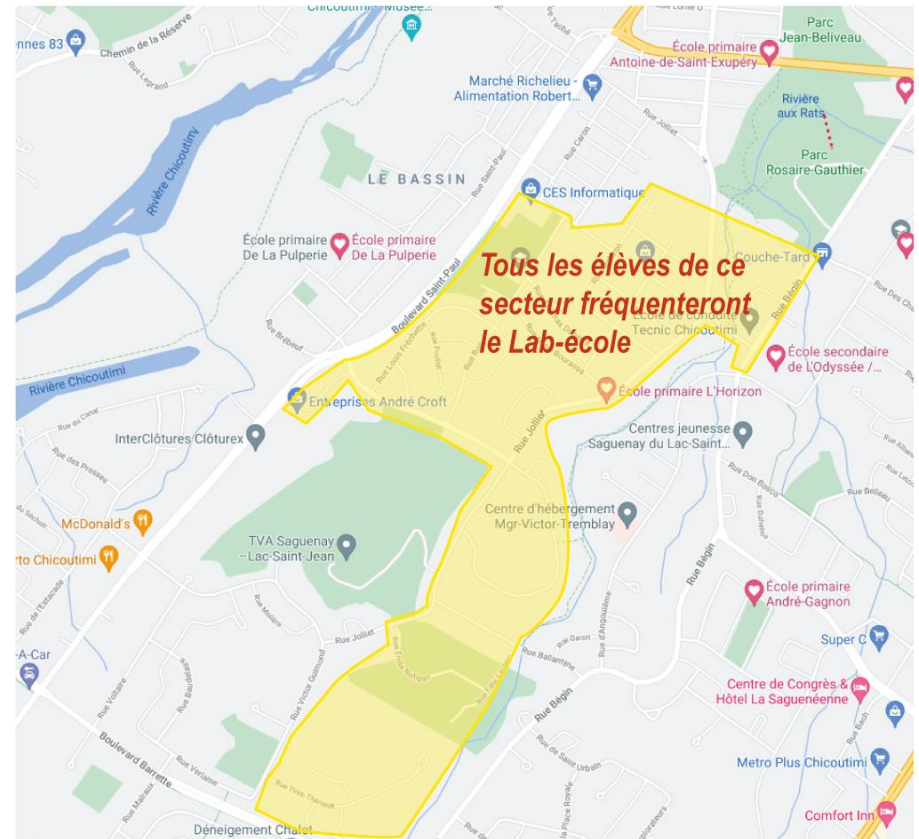
Savard Smith Taché (#482 à 580 / 483 à 553) Tessier (#232 à 308 / 211 à 311) Tremblay William		
--	--	--

ÉCOLE L'HORIZON

Bassin actuel



Bassin à la suite des modifications



Ajout au bassin du Lab-École les élèves résidant sur les rues suivantes :

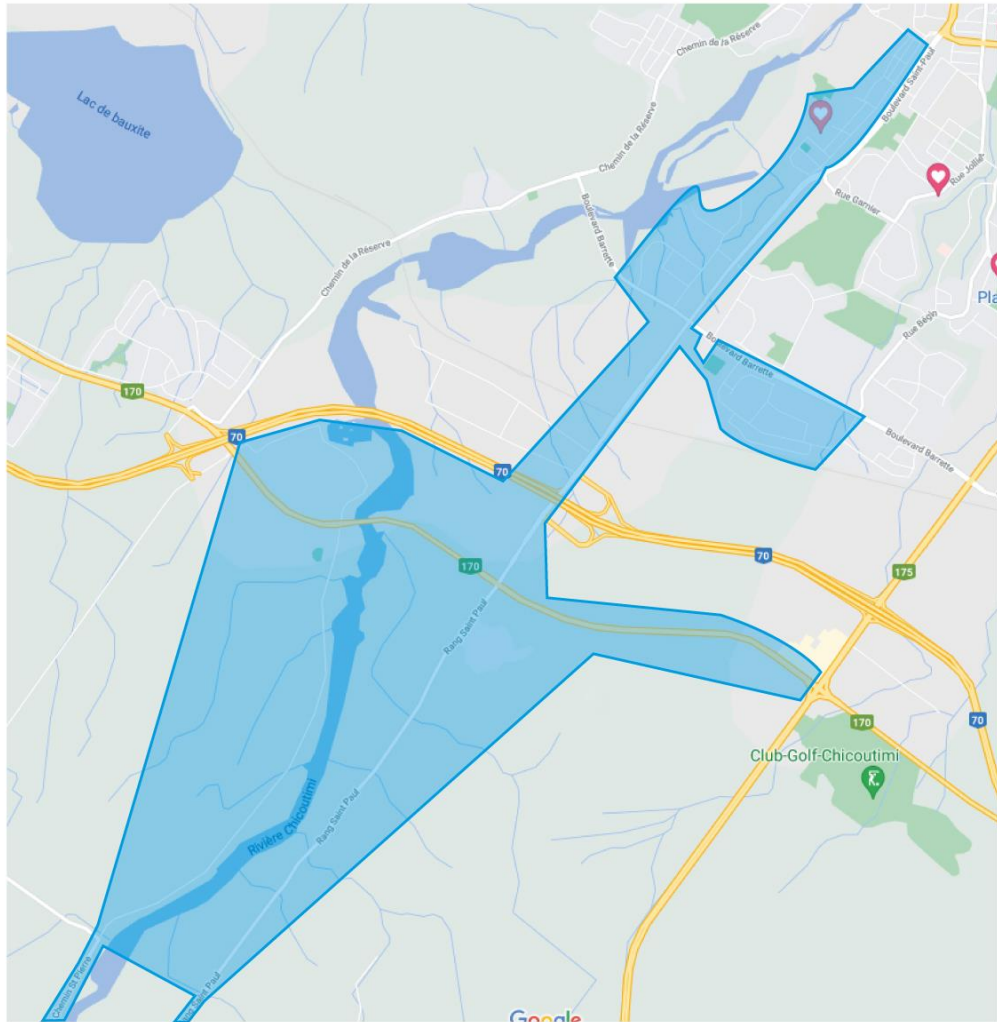
Rues	Nombre d'élèves	Modifications
Ballantyne (#210 à 294 / 195 à 287) Bégin (#876 à 990 / 887 à 925) Boily Boris-Vian Courtois Couture De l'Horizon Des Oblats Du Cran Dubé Duvernay D'Youville Emile-Nelligan Félix-Leclerc Garnier Henri-Bourassa Jauffret Jean-Paul-Sartre Jolliet (#1245 à 879 / 1242 à 770) Légaré Louis-Fréchette Marquette McLaren Montmagny Perrault Pouliot Romain-Gary Roy Thomas-Duperré Villeneuve Yves-Thériault	116 élèves	Élèves dirigés vers le Lab-École

Retrait du bassin de l'école l'Horizon, les élèves résidant sur les rues suivantes :

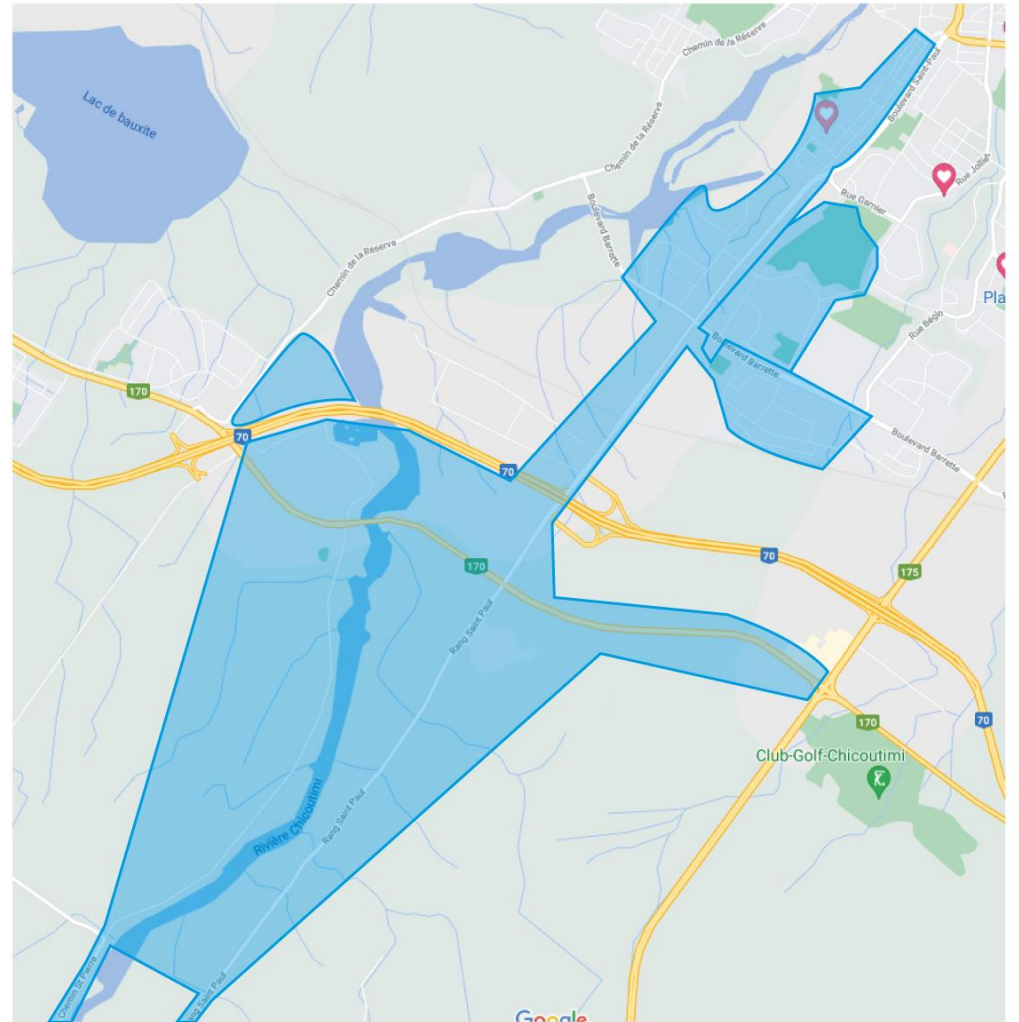
Rues	Nombre d'élèves	Modifications
Baudelaire Descartes Grimm Hemingway Jolliet (#1429 à 1261 / 1404 à 1248) Jules-Verne Molière Perrault Verlaine Victor-Guimond Voltaire	27 élèves	Élèves dirigés vers l'école De La Pulperie

ÉCOLE DE LA PULPERIE

Bassin actuel



Bassin à la suite des modifications

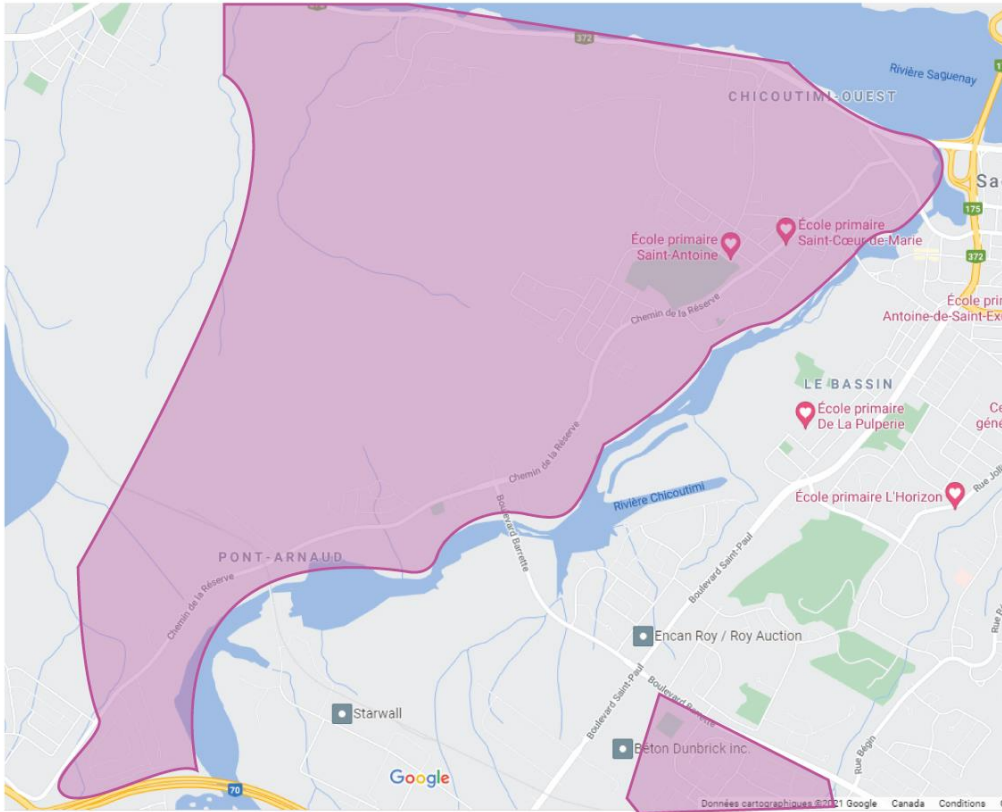


Ajout au bassin de l'école De La Pulperie, les élèves résidant sur les rues suivantes :

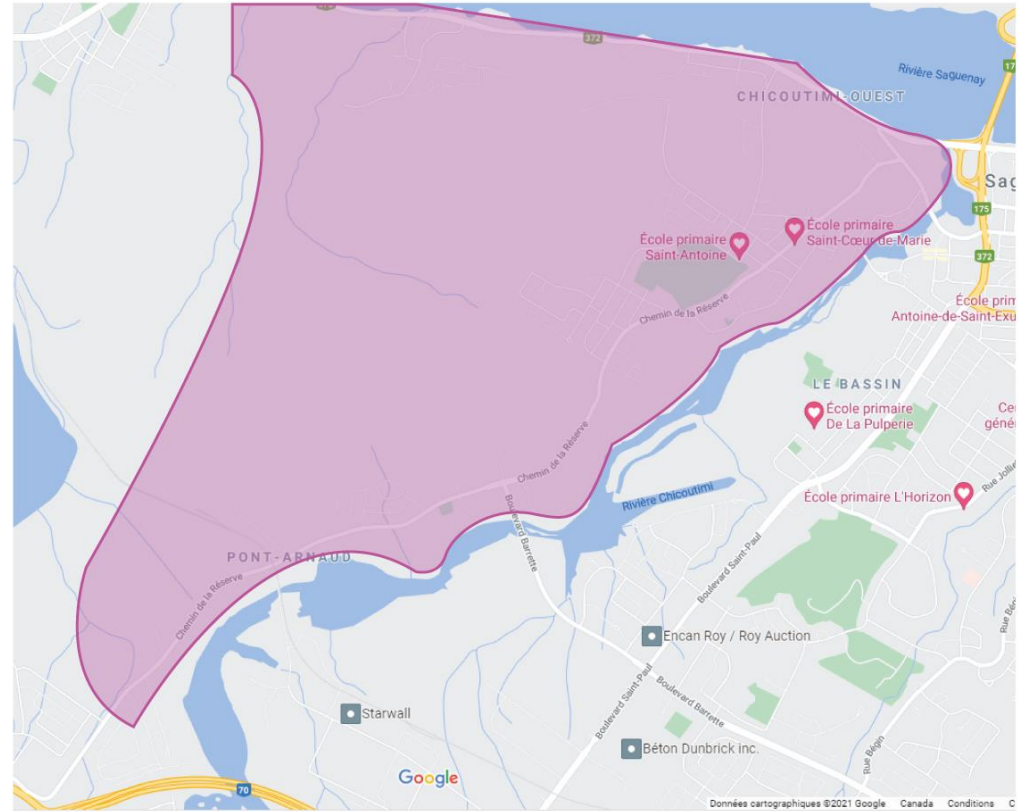
Rues	Nombre d'élèves	Modifications
Baudelaire De la Réserve (#2678 à 2324 / 2569 à 2367) Des Archanges Descartes Gabriel Grimm Hazel Hemingway Jolliet (#1429 à 1261 / 1404 à 1248) Jules-Verne Michaël Molière Perrault Verlaine Victor-Guimond Voltaire	64 élèves	Élèves dirigés vers l'école De La Pulperie

ÉCOLE SAINT-COEUR-DE-MARIE / SAINT-ANTOINE

Bassin actuel



Bassin à la suite des modifications

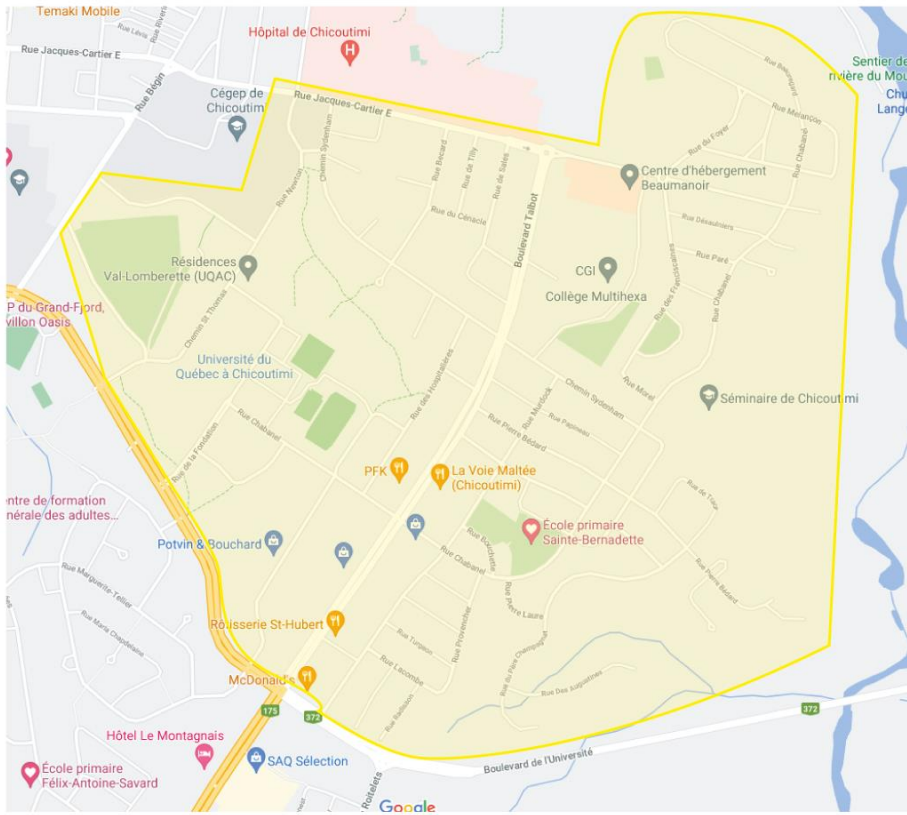


Retrait du bassin des écoles Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Antoine, les élèves résidant sur les rues suivantes :

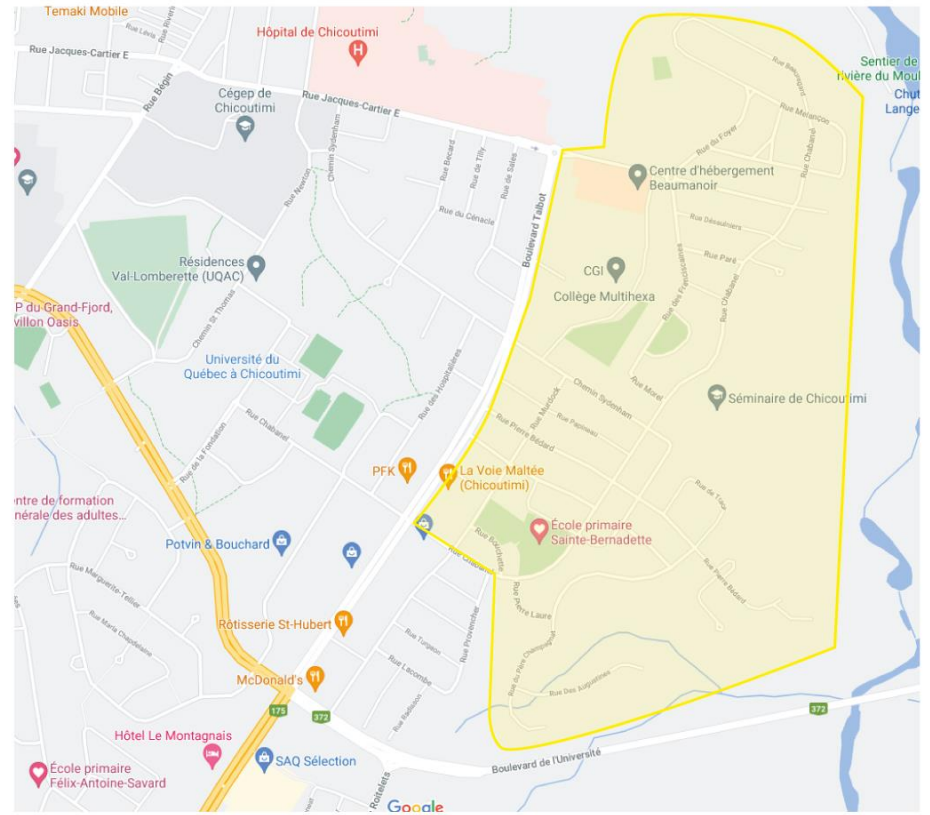
Rues	Nombre d'élèves	Modifications
Antonin-Artaud Balzac Boulevard Barrette Colette De la Réserve (#2678 à 2324 / 2569 à 2367) De Musset Des Archanges Dumas Gabriel Georges-Sand Hazel Henri-Troyat Malherbe Malraux Marcel-Portal Maupassant Michaël Montaigne Pagnol Paul-Morand Rabelais Sagan Victor-Hugo	45 élèves	Élèves dirigés vers l'école De La Pulperie

ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE

Bassin actuel



Bassin à la suite des modifications

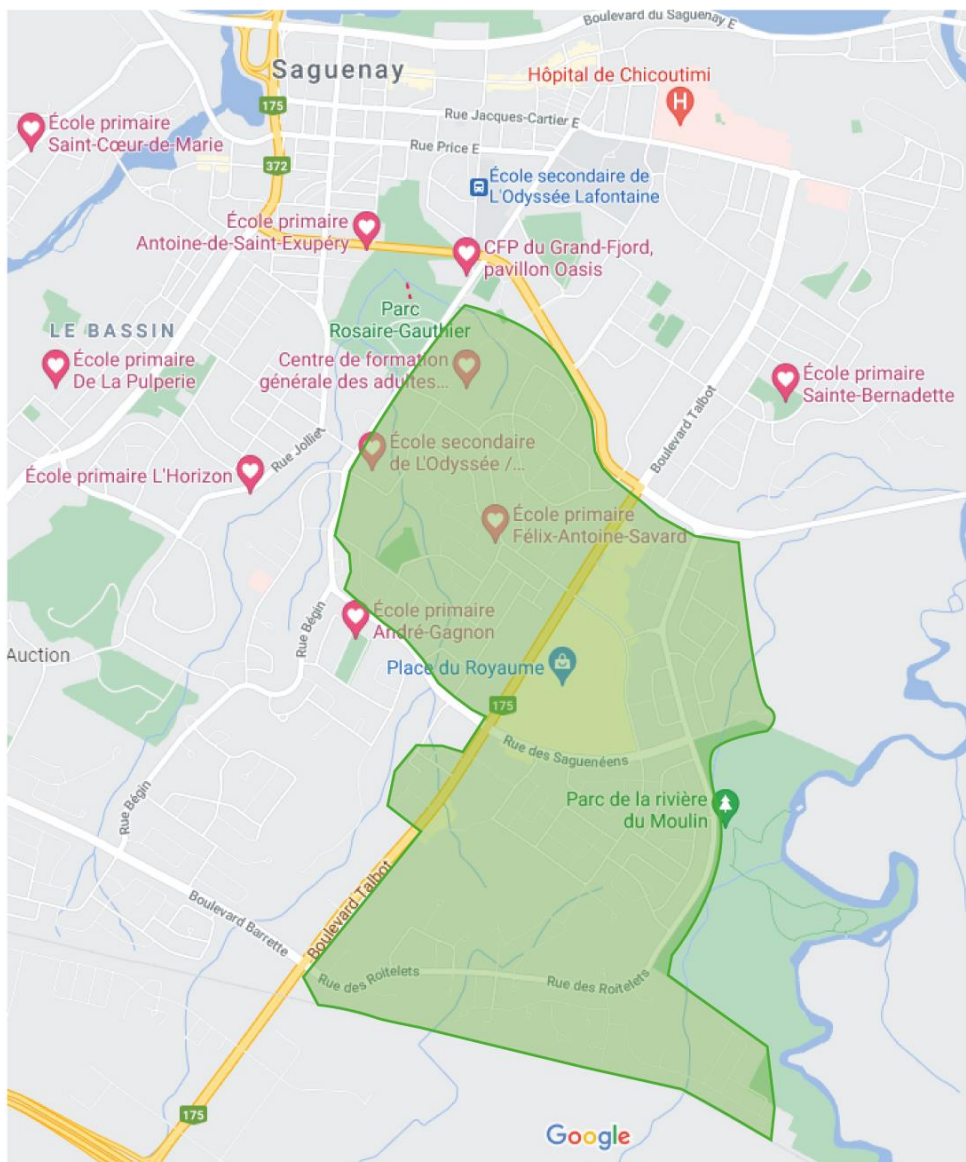


Retrait du bassin de l'école Sainte-Bernadette, les élèves résidant sur les rues suivantes :

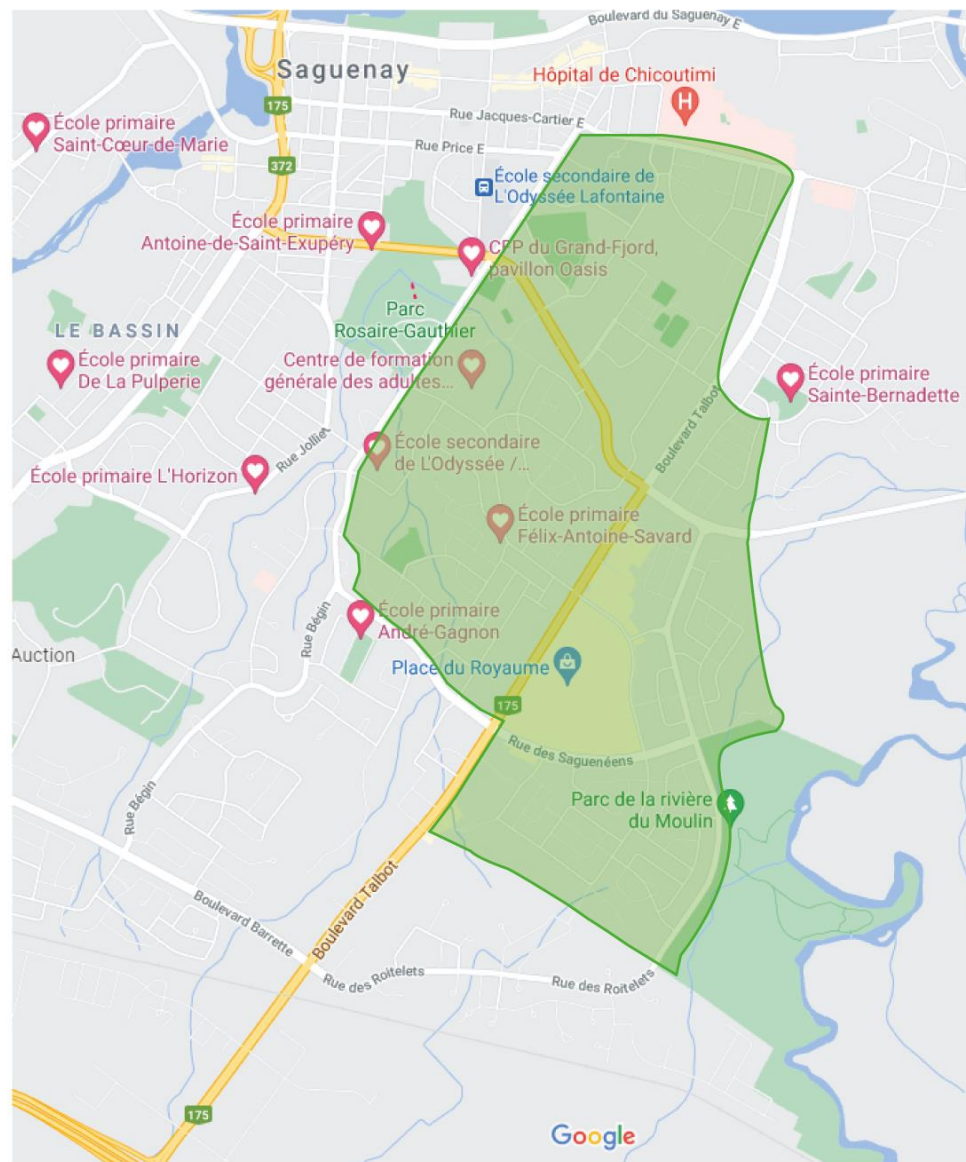
Rues	Nombre d'élèves	Modifications
Baillargeon Bécard Chabanel (#885 à 1015 / 886 à 1000) Charles-Huot De la Terre-Forte Côte D'Alma De l'Université Boulevard Est (#1021) De Sales De Tilly Des Étudiants Des Hospitalières Du Cénacle Du Noüy Du Père-Lacasse Duberger Grandin Huard Jacques-Cartier Est (#711 à 767 / 574 à 838) Lacombe Marie-Victorin Murdock (#1067 à 853 / 1066 à 1002) Newton Provencher Radisson Saint-Thomas Salazar Sydenham (#620 à 800 / 615 à 805) Talbot (#440 à 1000) Boulevard Turgeon	43 élèves	Élèves dirigés vers l'école Félix-Antoine-Savard

ÉCOLE FÉLIX-ANTOINE-SAVARD

Bassin actuel



Bassin à la suite des modifications



Retrait du bassin de l'école Félix-Antoine-Savard, les élèves résidant sur les rues suivantes :

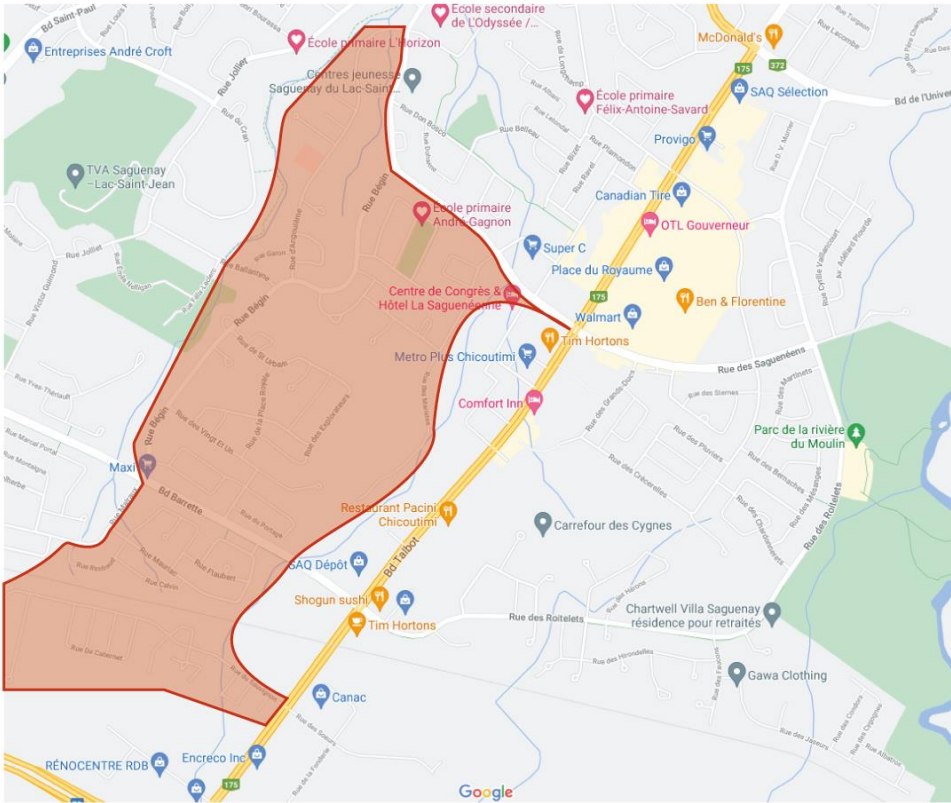
Rues	Nombre d'élèves	Modifications
Albert-Sorel Calvin De l'Épervier Des Aigles Des Albatros Des Arlequins Des Bécasses Des Bruants Des Cent-Associés Des Chouettes Des Cigognes Des Colombes Des Condors Des Cormorans Des Cygnes Des Faucons Des Goélands Des Harfangs Des Hérons Des Hiboux Des Hirondelles Des Jaseurs Des Laurentides De l'Épervier Des Merlebleus Des Passerins Des Pigeons Des Roitelets Des Sapins Des Tourterelles Du Cabernet Du Domaine-des-Cépages Du Domaine-du-Roi Du Domaine-du-Vignoble Du Merlot Du Muscadet	83 élèves	Élèves dirigés vers l'école André-Gagnon

Du Portage Du Sauvignon Du Syrah Fabien Flaubert Jacques-Ferron Mauriac Néron Rimbaud Talbot Boulevard (#1460 à 1916 / 1505 à 1915) Zola		
--	--	--

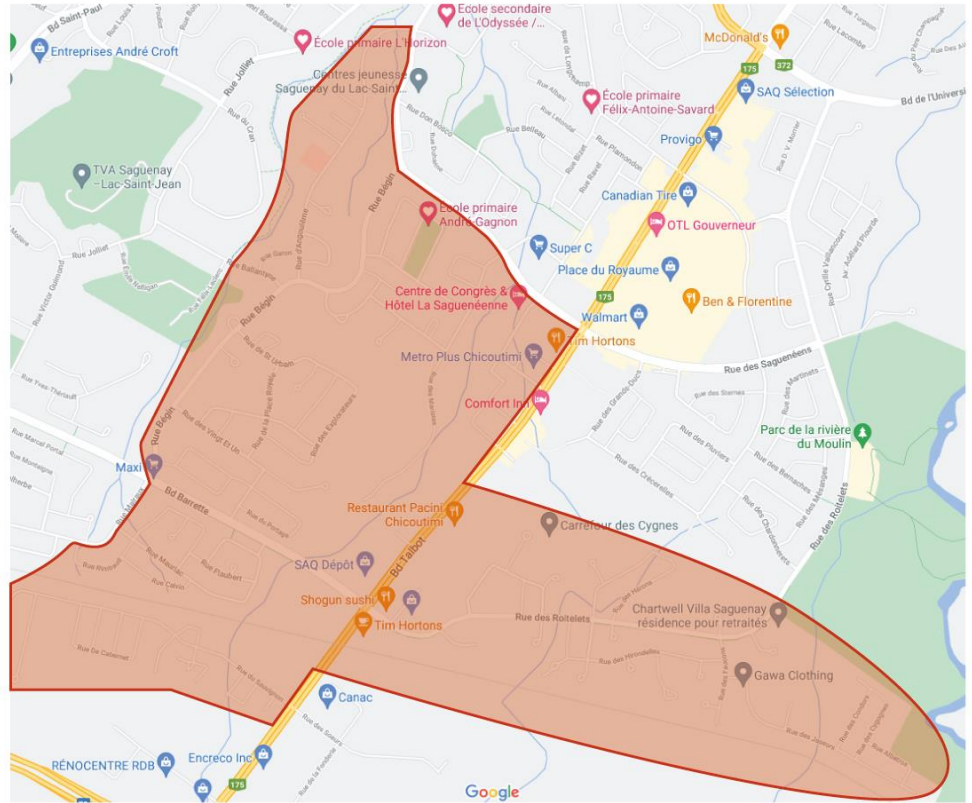
Comme détaillé ci-dessus, les élèves du quartier des Oiseaux qui fréquentaient l'école Félix-Antoine-Savard iraient plutôt à l'école André-Gagnon où l'espace serait libéré par le déménagement de la pédagogie Montessori dans l'école l'Horizon. (Voir la carte de la page suivante.)

ÉCOLE ANDRÉ-GAGNON

Bassin actuel

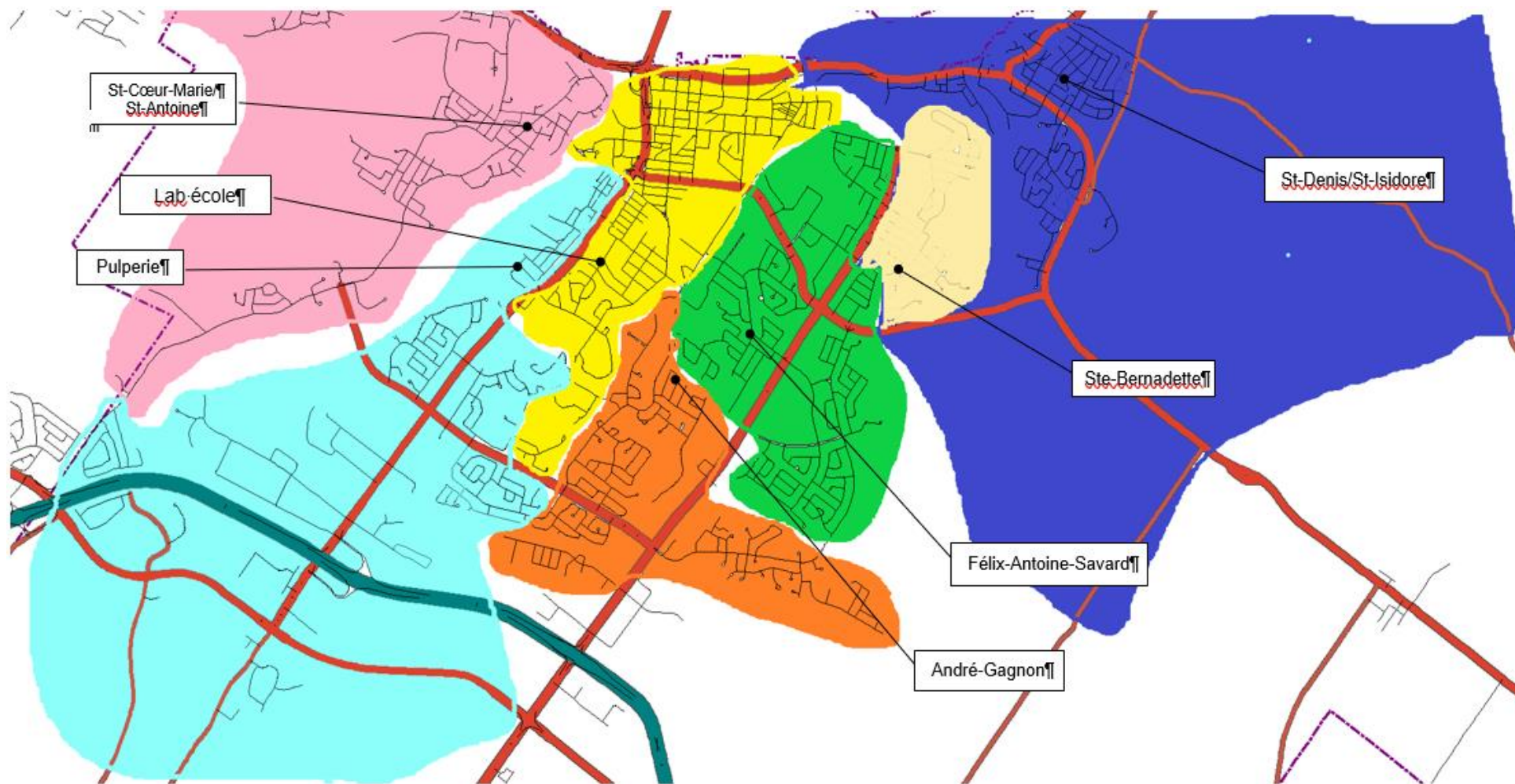


Bassin à la suite des modifications



À PARTIR DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Vue d'ensemble de la carte des bassins du secteur Sud de Chicoutimi



PROJECTION DE LA CLIENTÈLE RELATIVEMENT À LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES BÂTIMENTS

À partir de l'année scolaire 2022-2023

École	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Capacité d'accueil de l'immeuble	Remarques
	Groupes	Groupes	Groupes		
André-Gagnon	14	15	15	15	Inclus deux classes spécialisées dont une en déficience intellectuelle et l'autre pour un retard grave du développement associé à une problématique de communication.
Félix-Antoine-Savard	17	18	18	18	Inclus trois classes spécialisées pour des difficultés relatives à la santé mentale.
De La Pulperie	20	19	18	19	Inclus deux classes spécialisées pour des troubles du langage.
Saint-Cœur-de-Marie	8	8	8	9	
Saint-Antoine	9	9	8	8	Inclus un groupe du Centre d'aide pour les élèves en difficulté d'adaptation et de comportement.
Sainte-Bernadette	7	7	7	6	Une classe par niveau incluant le préscolaire (maternelle 5 ans), ce qui fait un total de 7 classes dans cette école.
Saint-Isidore	7	7	7	7	
Saint-Denis	7	7	6	6	
Lab-École	15	15	15	15	École désignée pour les élèves en difficulté d'adaptation et de comportement.
L'Horizon (Montessori)	7	7	7	8	Immeuble rendu disponible pour la pédagogie Montessori.

Services spécialisés

Les écoles du secteur sud de Chicoutimi comptent des services spécialisés pour l'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers. La proposition de remaniement des bassins d'alimentation des écoles prévoit des changements au niveau de ces services afin de favoriser l'inclusion et l'intégration des élèves et de faciliter la collaboration entre les équipes dédiées à ces clientèles. Voici donc les mouvements proposés :

Situation actuelle	Situation à la suite des modifications
La classe Émergence accueille des élèves présentant un retard grave de développement associé à une problématique de communication. Ce service est offert à l'école De la Pulperie.	La classe Émergence accueillerait toujours le même type de clientèle au sein de l'école André-Gagnon qui compte déjà la classe Harmonie accueillant des élèves présentant une déficience intellectuelle.
La classe Langage offre des services spécialisés pour les élèves de 5 ^e et de 6 ^e année vivant avec une déficience langagière. Ce service est offert à l'école l'Horizon.	La classe Langage poursuivrait sa mission au sein de l'école De la Pulperie.
La classe Harmonie accueille des élèves présentant des déficiences intellectuelles. Ce service est offert à l'école André-Gagnon.	Aucun changement n'est prévu pour la classe Harmonie.
L'école Antoine-de-St-Exupéry est l'établissement de niveau primaire désigné pour les élèves en difficulté d'adaptation et/ou de comportement pour l'ensemble du CSSRDS.	Le Lab-École serait l'établissement de niveau primaire désigné pour les élèves en difficulté d'adaptation et/ou de comportement pour l'ensemble du CSSRDS, puisque l'ensemble de la clientèle de l'école Antoine-de-St-Exupéry y déménagera.

5. CALENDRIER DE CONSULTATION PUBLIQUE ET PRISE DE DECISION

OBJETS DE CONSULTATION ET CRITÈRES DE PRISE DE DÉCISION

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay invite la population, les parents et les intervenants scolaires à émettre leur avis sur les propositions soumises pour les deux enjeux présentés.

Les avis reçus seront pris en considération et analysés à la lumière des orientations énoncées précédemment. L'analyse des mémoires reçus sera également effectuée à partir des mêmes orientations. Les avis et les mémoires devront ainsi énoncer clairement les impacts liés à celles-ci.

CALENDRIER DE CONSULTATION

Publication d'information – Dès le 1^{er} septembre 2021

L'information sur les propositions et le processus de consultation sera diffusée sur le site Internet du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay afin de faciliter l'accès aux données détaillées et les enjeux soumis au processus de consultation.

Les documents seront également disponibles pour envoi par courriel, à la suite d'une demande auprès du Secrétariat général du CSSRDS. Coordonnées :

secretariat.general@csrsaquenay.qc.ca

(418) 698-5000, poste 5204.

Séance d'information – Le 21 septembre 2021 à 19 h

Toute personne intéressée pourra participer à une séance d'information en septembre. La tenue de cette séance publique vise à partager les détails relativement à la consultation et à favoriser la compréhension des enjeux par les personnes qui souhaitent émettre un avis ou soumettre un mémoire. Si la situation sanitaire le permet, l'activité aura lieu à la salle publique du centre administratif du CSSRDS (36, rue Jacques-Cartier Est à Chicoutimi) et une période de questions d'une durée de 30 minutes est prévue après la présentation du dossier.

Assemblée publique de consultation – Le 26 octobre 2021 à 19 h

Quelques semaines après la séance d'information, une assemblée publique de consultation sera tenue, toujours à la salle publique du centre administratif du CSSRDS si la situation sanitaire le permet (36, rue Jacques-Cartier Est à Chicoutimi). Toute personne ou organisme qui le désire peut préalablement déposer un avis écrit et demander à prendre la parole lors de cette assemblée. Le Centre de services scolaire se réserve le droit de limiter le nombre de présentations orales, et ce, en fonction du nombre d'avis reçus. Les demandes de prise de parole n'ayant pas pu être entendues lors de l'assemblée publique seront tout de même considérées dans le cadre de la consultation, le cas échéant.

Toute personne ou organisme qui souhaite émettre un avis sur les sujets faisant l'objet de la présente consultation doit transmettre un document résumant les principaux éléments qu'il entend présenter lors de l'assemblée publique de consultation. Ce document doit être transmis au Secrétariat général du CSSRDS par courriel avant le 4 octobre 2021 au secretariat.general@csrsaquenay.qc.ca.

Les avis entendus en assemblée publique seront choisis par les membres du conseil d'administration du CSSRDS. Un avis écrit sera transmis aux participants un minimum de 14 jours avant la date de l'assemblée. Chaque participant disposera d'un temps alloué par le CSSRDS pour sa présentation.

Prise de décision – Le ou vers le 23 novembre 2021

La décision finale relativement aux enjeux de cette consultation sera adoptée lors de la séance publique du conseil d'administration du CSSRDS prévue le ou vers le 23 novembre 2021. Les personnes intéressées pourront assister à cette séance publique. Un avis public sera publié selon les délais requis sur le site Internet du centre de services scolaire contenant les informations pour y participer.